



N°13 – 12/12/2015

ÉDITO

QUEL ACCORD ?!

Comme trop souvent, la COP va se conclure au-delà de la date officielle et sans les observateurs repartis. Au moment où nous écrivons ces quelques lignes, la présentation de l'accord est annoncée. Cela signifie que les trois points de blocage de la veille ont pu être levés, mais à quel niveau ? En effet, plusieurs points étaient en discussion cette nuit : l'objectif de long terme (post 2020) à 2°C ou moins, les moyens de mise en œuvre à court terme (pré-2020) et les financements. Le soutien affirmé aux énergies renouvelables, notamment en termes de développement technologique et de recherche, n'est plus affirmé dans le dernier texte. Les droits humains et sociaux, l'égalité entre les femmes et les hommes, le droit à l'éducation, aux soins, etc. restent relégués au préambule. C'est, à chaud, un accord très insuffisant, y compris pour le climat. En effet, au rythme où les multinationales et les états consomment le carbone, dans 5 ans, on aura consommé tout le carbone restant disponible jusqu'en 2050 si l'on veut contenir le réchauffement planétaire à 2°C.

LIBERTES SYNDICALES BAFQUEES PAR UN SPONSOR DE LA COP21

Lors d'une conférence de presse organisée, entre autres, par le syndicat américain Union Automobile Workers (UAW), le premier prix annuel du « Unjust Transition Award » a été décerné à Renault-Nissan.

Renault-Nissan, sponsor officiel de la COP21, bafoue les libertés syndicales.

La direction des usines de Nissan au Mississippi et au Tennessee, où les batteries de la Nissan Leaf sont produites, mène une campagne agressive dans le sud des Etats-Unis, afin d'empêcher les salariés de faire usage de leur droit de se syndiquer. La campagne anti-syndicale de l'entreprise inclut des réunions anti-syndicales pour les nouveaux salariés, des repréailles contre les dirigeants du syndicat et des menaces répétées qui laissent entendre que les usines pourraient fermer si les salariés votaient en faveur d'une représentation syndicale par UAW.

Les multinationales se couvrent de vernis vert. Mais pour autant, leur modèle économique reste le même : toujours plus de profits pour leurs intérêts privés au détriment des droits et libertés des travailleurs !

Evidemment, Carlos Ghosn n'a pas eu le courage de venir retirer son prix. Mais plus regrettable encore, c'est l'absence des médias à la conférence de presse, pourtant si nombreux à la COP21 !

LES ENTREPRISES SONT-ELLES SINCERES ?

Un débat au titre accrocheur a été organisé dans l'espace Générations Climat « Climat : les entreprises sont-elles sincères ? », auquel le PDG de Saint-Gobain, Pierre-André de Chalendar, a participé.

On peut au moins reconnaître sa sincérité lorsqu'il a évoqué que les entreprises s'engageaient dans la lutte contre le réchauffement climatique pour leurs intérêts.

Par contre, lorsqu'il évoque que c'est aussi parce qu'il est citoyen, on peut en douter ! En effet, Saint-Gobain fait partie des multinationales qui financent les climato-sceptiques américains.

INEGALITES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES AU COEUR DE LA COP

Le 10 décembre, au Pavillon de la France, avait lieu un colloque sur les travaux réalisés par le Conseil Économique, Social et Environnemental. Cela a été l'occasion de revenir sur les avis produits notamment :

- Transition énergétique,
- Adaptation aux changements climatiques,
- Bilan des politiques climatiques en France,
- L'emploi dans la transition énergétique,
- Inégalités environnementales, inégalités sociales,
- Quelle gouvernance pour les océans ?

Les questions suivantes ont été abordées :

- Comment arriver à la création d'une organisation internationale de l'environnement ?
- Comment conserver une dynamique de la société civile sur le sujet ? comment aboutir à un travail commun des CES existants dans les différents pays (72 actuellement) ? Comment



avancer sur les secteurs les plus stratégiques (agriculture, alimentation ou transports, ...) ?

Dans le contexte où l'emploi va être un des points les plus orphelins de l'accord de Paris, le sujet est demment d'une importance cruciale, tant pour le nombre, la qualité des emplois, la formation professionnelle, le dialogue social.

Pierrette Crosemarie (CGT) est revenue sur l'absence de la transition juste et du travail décent dans le corps du texte. La question des inégalités environnementales et inégalités sociales est très importante dans ce contexte. Des politiques peuvent être mises en œuvre mais encore faut il que les populations aient accès à ces politiques. L'apparition de pathologies nouvelles pose la question de la santé et des infrastructures de soins nécessaires. Les inégalités territoriales restent également un enjeu majeur et pose la question des solidarités à mettre en place.

LE VEGETARISME : UNE SOLUTION POUR LE CLIMAT ?

L'importance de la réduction de consommation de viande dans la problématique climatique par l'accaparement des terres agricoles et le développement de la monoculture du XX^{ème} siècle se traduit aujourd'hui par un appauvrissement du sol. Une augmentation des engrais et des pesticides dérègle le climat et la santé des agriculteurs.

Le problème de l'eau a des répercussions induite car 1/10ème des fleuves n'atteignent plus la mer, par une mauvaise utilisation mauvaise des ressources. L'azote et les lisiers dégradent la qualité des eaux de rivière et les mers.

Les kilomètres alimentaires au sein même des pays, par camions ou par les particuliers, se révèlent coûteux et néfastes pour l'environnement. Les stocks halieutiques diminuent aussi fortement et le chalutage détruit les fonds marins. L'agriculture d'exportation et l'importation de céréales d'ensilage ont un bilan carbone très nuisible, alors que les cultures des légumineuses en vivrière et paysanne se montrent bénéfique pour tous. Le gaspillage de nos denrées alimentaires se fait au détriment des ouvriers et des conditions de vie des milieux pauvres et autochtones.

La problématique des coûts induits se fait en additionnant des prix et amortissements divers ou différer sur notre santé et sur l'environnement. 14,5 % des GES sont du à la production d'élevage, de la déforestation et de l'activité humaine lié. Les engrais utilisés

pour la production fourragère s'avèrent très importants dans les conséquences climatiques. L'importation des aliments ou des intrants n'est pas comptabilisés dans le bilan carbone.

Le monde de l'élevage apporte quelques modifications dans son fonctionnement pour améliorer son impact, mais ceci à la marge. Le stockage carbone en prairie est d'une tonne, et de quatre en forêts.

S'attaquer au problème climatique sans regarder le comportement alimentaire revient à aller acheter du papier toilette en 4x4. C'est un changement de mode de vie très peu coûteux et avec peu d'investissement. Le cercle de la compassion intervient aussi après le prix, dans le passage au végétarisme.

L'étude manque de données sur l'emploi, mais les créations possibles sont grandes, car le développement agricole et les filières locales de transformation ne sont pas délocalisables. Le soutien à une journée végétarienne dans la restauration collective est beaucoup moins culturel que les menus sans porc par exemple. La sensibilisation des éleveurs qui sont dans un secteur sinistré, se montre difficile, mais la part de ce secteur va devoir décliner, comme dans la pétrochimie. Le débat doit s'ouvrir...